



## QUESTIONS DP CFDT Réunion 19 février 2014

1) Q: Navette (Jumper/Boxer) encore trop souvent en panne. (B)

R: En effet la boîte de vitesse est fragile. Il y en a deux en panne actuellement. Dès qu'elles reviennent de réparation nous les réinstallons en bloquant le passage en manuel de celle-ci, qui provoque plus de panne qu'il n'en faudrait.

2) Q: Navette 4201 claquement à l'arrière depuis plusieurs mois. Quand le problème sera-t-il résolu. (B)

R: Nous avons identifié le problème qui n'est pas sécuritaire (Gros boulon), la pièce a été commandé très vite et sera fait à réception.

3) Q: Mettre des étiquettes interdisant les animaux et les vélos sur les trams et les bus. (B, T)

R: La nouvelle découpe épurée empêche cela, les clients devraient regarder le règlement dans le bus. Après discussion des pictogrammes seront mis d'ici l'été sur le « Tram » et vérifierons la possibilité de les mettre sur les hybrides.

4) Q: Faire nettoyer les pare brises bus et tram correctement. (B, T)

R: Un contrôle qualitatif hebdomadaire est fait et remonté à « Idées21 ». Les « poubelles » dans les cabines « Tram » devraient enfin être démontées.

5) Suite aux dernières commissions d'habilitations « Tram » est-il normal que :

a. Q: Deux erreurs identiques soient pénalisées de façons différentes.

R: La réponse de la direction indique qu'à chaque fois les circonstances sont différentes, nous leur avons expliqués que ce n'était pas le cas dans au moins dans une des dernières décisions (franchissement de SIGF à Zénith). L'opacité de cette commission qui ne se veut pas paritaire montre bien là, la limite de ce qui se fait. A l'initiative de F.O. nous pourrions nous aussi partir en conflit important, si cela venait encore à se renouveler.

b. Q: Les agents qui sont passés en commission soient prévenus aussi tard de la pénalité/sanction (erreur en novembre-décembre, commission le 10 janvier, décision définitive prise aux alentours du 20 janvier, agent prévenu début février)

R: La direction trouve cela très logique. Il ne nous paraît aucunement logique de notre côté. Le représentant de la direction a pris bonne note de nos réflexions en disant qu'il s'en souviendra aux prochaines commissions. De l'air de nous dire qu'il va être plus forts dans les pénalités ne nous surprendrait pas. Notre demande est la justesse, chaque Traminot le sais qu'il doit faire attention, mais de là à avoir des décisions qui tardent !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

c. Q: La pénalité soit décalée d'autant de temps, en effet une erreur de fin novembre pénalisé en avril !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!! où est l'effet recherché pour que les agents soient plus vigilants.





*R:* La direction dit qu'elle n'a pas pris en compte le fait qu'il y ait les vacances ou que mettre beaucoup d'agent en « arrêt » de tram puisse pénaliser l'entreprise. Nous lui avons signalé le cas d'un collègue qui était en réunion qui a commis une erreur fin novembre et pénalisé fin mars début avril (où est l'effet !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!! après 4 mois). La direction n'est aucunement capable de répondre à cela. Comme nous le disions au-dessus, il va falloir moins d'opacité pour nous faire croire à de vrais outils « sanctions/pénalités ».

6) *Q:* A quand une campagne sur les dangers entre tram et riverains (de plus en plus d'incivilité) ? (T)

*R:* Une campagne devrait débuter début avril concernant :

- ✓ Le respect de la signalisation.
- ✓ Les distances de freinage du tram et les piétons.

7) *Q:* Mail de Chenôve, suite aux stationnements intempestifs d'où une visibilité nulle, que comptez-vous faire auprès des services d'ordre (PM ou PN) pour régler cela ? Devons-nous agir en amont pour que cela change ?(T)

*R:* Ceci est un sujet toujours en cours avec la ville de Chenôve sur ce problème de stationnement, où devrait être installé des bornes pour empêcher le stationnement sauvage qui gêne la visibilité. Nous avons prévenu la direction qu'elle devait urgemment prévenir le maire de la ville, M. Esmonin car si rien n'est fait avant la semaine prochaine, nous agirons en conséquence comme en octobre 2013, qu'il y ait ou non les élections dans un mois. Notre délégué syndical s'impliquera personnellement afin d'éviter les éventuelles représailles qui pourrait aller en notre direction.

8) *Q:* quand les modifications de la rame 1025 seront faites sur les autres rames ? (T)

*R:* C'est toujours en validation et nous allons déployer ce film rapidement.

9) *Q:* quand les manipulateurs seront revus. Malgré plusieurs signalements ceux-ci coincent toujours (exemple 1003) (T)

*R:* Un préventif est effectué assez fréquemment afin de nettoyer ces manipulateurs, qui se coincide de temps à autre.

10) *Q:* pourquoi les heures de nuits 01h00/4h00 n'ont pas été payées à 75%(G)

*R:* Nous vérifierons cela, il y a eu au moins un loupé. Nous demandons une plus grande vigilance.

11) *Q:* Quand aura-t-on enfin accès à la salle Debrosses (G)

*R:* La salle ne sera pas accessible rapidement car en assemblée générale, les copropriétaires ont refusé l'accès par rapport au règlement de copropriété qui signale que le local doit être à usage de profession libéral et non la nôtre. Le règlement de 1962 doit être vu par le grand Dijon et des juristes pour pouvoir faire un accès le plus tôt possible.





12) Q: Salle Diderot toujours des problèmes de nettoyage, de réapprovisionnement du savon et papiers.

(G)

R: Nous revoyons Idées21, mais cela deviens de plus en plus pénible, quand aurons-nous des installations correctement propres.

13) Q: Demande que le nombre de CA soit actualisé en fonction des nouveaux roulements (plus de semaines en cinq jours) (G)

R: Cela est dû aux nouveaux roulements !!!! (Protocole de fin de grève). Nous allons vérifier vos dires car cela est une réalité. Nous porterons cela devant qui de droit s'il le faut afin d'obtenir ce qui est du (en fonction des protocoles d'accord gérant le passage aux « 35 heures de 1999 »).

[Protocole accord de 1999 sur la RTT \(article 8 sur les congés payés\)](#) qui indique la façon de les calculer.

14) Q: Certaines PFR (mixte) n'ont pas été payé au mois de janvier. Certains agents se sont retrouvés en PFR de base alors qu'ils avaient opté depuis le début pour d'autres solutions. Nous demandons de vérifier que chacun est bien dans sa demande initiale et que les agents n'aient pas à faire une demande de changement. (G)

R: En effet il y a eu erreur que nous avons corrigé, vous nous en signalé d'autres que nous allons vérifier et corriger le cas échéant.

15) Q: A quand des vélos disponibles pour les salariés sur le CEM vers le gardien. (G)

R: Des vélos sont disponibles auprès des RG et nous rappellerons aux agents de maîtrises responsables des rentrées sorties qu'ils peuvent les utiliser le matin pour les réserves.

16) Q: Pourquoi le roulement AVSR (février) n'a pas été affiché comme le prévoit la note de service remis aux agents courant Janvier ? (E.C.)

R: Nous sommes surpris car cela a été fait même si mis au dernier moment comme prévu.

17) Q: L'entreprise compte t'elle interpréter de façon régulière des violences par des faits d'ambiance ! (E.C.)

R: Ceci est une terminologie commerciale pour ne pas inquiéter la clientèle et ne doit pas être changé nous répond le représentant de la direction. Un délégué semble surpris car le directeur lui-même avait promis de plus utiliser cette terminologie et ce serait engagé à en changer.

18) Q: Pourquoi n'avons-nous pas été prévenus d'une agression sur un agent à la maison du TRAM et d'un AVSR ? (E.C.)

R: Sur un 1<sup>er</sup> incident l'AVSR en question n'a pas porté plainte. Pour le 2<sup>ème</sup>, la salariée de l'agence commerciale, ce n'est pas une agression mais une altercation importante. La main courante n'a pas été changée et est resté en agression.

19) Q: Pourquoi un moteur est resté 3 mois sur une palette avant d'être réinstallé sur le véhicule ? (A, B)

R: Il manquait des pièces, et le moteur est enfin remonté.

20) Q: Pourquoi régulièrement des pièces de remplacement ne sont pas commandées. (A, B)





*R. : Le nouveau responsable de l'atelier bus fait le nécessaire pour que cela ne soit plus une réalité.*

21) *Q. : Presse hydraulique ne fonctionne pas depuis plus de 5 mois régulièrement signalé mais rien de fait. (A, B)*

*R. : Il manque une pièce qui a été commandé.*

22) *Q. : Visseuses/dévisseuses toujours en panne quand comptez-vous les faire réparer. (A, B)*

*R. : L'appareil est revenu depuis une semaine et fonctionne.*

23) *Q. : Faire un état des caisses à outils de l'atelier bus et réapprovisionner les outils manquants. Les mécaniciens n'ont pas à amener leurs matériels pour pouvoir travailler. (A, B)*

*R. : Nous faisons le nécessaire depuis deux semaines, il reste 3 caisses à vérifier.*

24) *Q. : Où en est la mise en sécurité des fosses atelier ? (A, B)*

*R. : Les fosses sont terminées et nous travaillons pour que celle de lavage soit faite rapidement.*

25) *Q. : Pourquoi le passage de deux agents « atelier » à la conduite ne respecte pas les règles. Pourquoi le nouveau responsable de l'atelier « bus », ne souhaite pas lâcher ses agents ! (A, B)*

*R. : Il n'y a pas de règle spécifique. Les deux agents passeront en temps et en heures en fonction du besoin de l'exploitation et seront remplacés par des personnels le cas échéant.*

26) *Q. : Les bandes réfléchissantes n'ont toujours pas été mises sur les véhicules électrique ateliers. (A, B)*

*R. : Cela est fait vous viendrez me voir à l'atelier pour vérifier ensemble ce qu'il manque.*

27) *Q. : Quand sera mis des coffres extérieurs pour l'outillage dans le camion de dépannage. (A, B)*

*R. : Nous pouvons faire ce que vous demandez, idem venez me voir à l'atelier pour cela.*

28) *Q. : Malgré la réponse faite à la précédente réunion seulement 2 mécaniciens pour assurer les sorties. Les responsables savent-ils qui ils ont pour assurer les sorties ? (A, B)*

*R. : Il y a trois personnes (2 plus un renfort spécial hiver)*

29) *Q. : Pourquoi un chef d'équipe atelier a refusé de remplacer une ampoule sur un véhicule AVSR ? (A, B)*

*R. : Je ne sais pas exactement comment cela s'est passé mais il est vrai qu'il y a des procédures à suivre, nous tenterons de faire au mieux avec un bon de travail pour changer ampoule.*

30) *Q. : Les AM rentré/sortie ont t'ils été consulté pour les problèmes rencontré avec l'affectation des bus. (M)*

*R. : Les problèmes sont traités au fur et à mesure.*

31) *Q. : Questions diverses.*

a. *Les climatisations seront-elles fonctionnelles pour l'été ?*

*R. : Oui elles le seront, en effet les supports de galet et autres pièces doivent être changé sous garanties et nous auront une disponibilité rapide de celles-ci.*

b. *Depuis quand un agent malade se voit il retiré de son groupe ?*

*R. : En effet nous avons un souci avec des agents malades de longue durée sur le groupe soirée qui ne peuvent reprendre le « Tram ». Nous avons décidé de les refaire, passer temporairement en journée. Notre délégué syndical n'est pas d'accord sur le principe et va voir ce qu'il doit faire*





- c. Demandons un écrit suite au soit disant vol d'ordi portable de chez Heuliez à l'atelier  
R: Aucun soucis, nous ferons un écrits.
- d. Vérification du service 69, il apparait un problème avec le temps de prise de service.  
R: Nous vérifions cela.

(T) : Tram (B) : Bus (G) : Général (M) : Maîtrise (Mkt) : Marketing (A) : Atelier  
(E.C.) : Environnement-contrôle (Adm) : Administratif

## Compte rendu CE Réunion 19 Février 2014

Dans un premier temps, suite à la démission de Mr Humbert Mathieu du CHSCT, un vote des titulaires CE et DP a eu lieu pour élire un 6<sup>ème</sup> membre. Pour l'instant il y a défaut de secrétaire de CHSCT.

Les votants étaient au nombre de 14 (5 CFDT, 5 CGT, 4 FO).

Se présente pour la CFDT : M. Rousselet Daniel (CR)

Se présente pour la CGT : Mme Meurville Michèle (CR)

Pour FO aucune présentation de candidat, Le syndicat FO sors de séance afin de se concerter au vu de la non-présentation de candidat.

Il y aura vote à bulletin secret, présidents du bureau, les 3 représentants syndicaux (M. Sorez O. →CFDT, M. Pissot F. →CGT, Mme Merlin F. →FO).

Résultat du Vote : 5 Voix pour M. Rousselet, 9 Voix pour Mme Meurville (élue).

Il était évident que la stratégie de F.O. irait dans ce sens au vu des dernières grèves.

A suivre, l'élection du secrétaire du CHSCT avant la prochaine réunion du CHSCT qui aura lieu le 11 mars 2014.

- 1) Q: Présentation des comptes 2013 du CE par le cabinet d'expertise comptable Latitude  
R: Une présentation succincte par le cabinet est faite, si vous avez besoin de voir le document qui nous est fourni vous pouvez nous le demander individuellement et nous vous le montrerons. Résultats de compte 2013 actif de 55009€ par rapport à 2012 actif de 61062€.
- 2) Q: Approbation du PV du CE du 18 décembre 2013





*R:* Approuvé après discussion et regret d'avoir toujours une réunion de retard pour approbation.

3) *Q:* Information sur la démarche environnement.

*R:* L'entreprise va passer à la norme ISO 14001 avec une planification sur la mise en œuvre des éléments. Mme « Sécurité » nous explique l'engagement de l'entreprise à ce niveau. Nous suivrons avec attention cette mise en place.

4) *Q:* Transmission du livret d'accueil sécurité actualisé.

*R:* Il est rajouté dans ce livret le tri des déchets. Ce livret actualisé sera distribué avec la prochaine fiche de paie.

5) *Q:* Information sur les résultats de fréquentation de l'année 2013.

*R:* Avec 173000 par rapport à 148000 voyageurs jour la fréquentation a augmenté en un an de 20%. La moitié des voyages se fait avec le Tram qui ne fait que 20% des kilomètres. Les lianes et la « corol » font à eux 6, 30% des autres voyages. Les restes pour les lignes. Les abonnées sont en augmentation de 45%

6) *Q:* Information sur les résultats du baromètre satisfaction.

*R:* La satisfaction a gagné 6 points passant à 91%. Cela est fait sur un panel de 500 clients.

7) *Q:* Demande d'information sur les résultats 2013 de l'opération TROC IT : nombre de bénéficiaires, montants, résultats économiques.

*R:* L'opération qui a eu lieu de mars à décembre pour 17000 PV ont été donné 10800 TROC IT. Après compte des charges globales entre les abonnements, la conversion et les retours indirects, le résultat net est de 49000€ de GAIN.

8) *Q:* Information sur une évolution de l'organisation au service Environnement contrôle.

*R:* en 2014 ce sera une année spécifique contre la fraude. Deux pôles vont être créés avec des nouveaux postes à pourvoir. Un pôle fraude et un chargé de mission Médiation/prévention qui aura en charge les PIMMS. Le responsable fraude est à recruter.

9) *Q:* Contrôle en civil :

a. Quelle est l'utilité ?

*R:* Oui c'est utile car c'est le rajout d'une technique supplémentaire de travail avec expérimentation à faire.

b. Demande de consultation sur le projet.

*R:* Il n'y a pas de consultation à faire, nous travaillons sur un groupe de travail.

10) *Q:* Dossier intranet :

a. Point d'avancement

*R:* Le site a été « mis en recettes » et le déploiement devrait se faire à partir du 19 mars. La version (Application Mobile) sera disponible fin du 1<sup>er</sup> semestre.

b. Information sur une campagne de prise de photos des salariés pour actualiser le trombinoscope

*R:* Le personnel qui souhaite se faire photographier à nouveau pourra le faire sous peu, pour intégrer dans le nouveau trombinoscope. La date sera communiquée ultérieurement.





- 11) Q: Dans le cadre de la prévention de la pénibilité, demande d'application de l'article 4121-3 du code du travail et de l'article 351-1-4-1 du code de la sécurité sociale.  
R: Nous avons réactualisé le document unique. Les fiches de pénibilité sont en cours de rédaction. Elles seront faites d'ici la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2014.
- 12) Q: Demande d'information sur l'encadrement et la surveillance des services spéciaux assurés après 2h du matin.  
R: Quand il y a nuit longue (cause gel), la maîtrise en place la nuit reste jusque 4h du matin. Pour le spécial que vous signalez, nous n'avons mis personne car ce véhicule devait être encadré par de la sécurité. De toute façon, nous ne mettrons pas d'agents de l'entreprise dans ces conditions-là.
- 13) Q: Habillement demande d'attribution de points de points supplémentaires pour la veste en « Softshell »  
R: Non pour l'instant, l'étude des 100 Points pourra éventuellement être revue pour 2015.
- 14) Q: Attachement : demande à ce que le total des heures mensuelles (prises des heures délégués et récupération heures sociales) soit indiqué sur les annexes pour contrôles sur 12 semaines.  
R: C'est envisageable et nous verrons la forme pour marquer cela sur les feuilles d'attachement.
- 15) Q: Dans le cadre du projet en cours à la direction maintenance, demande d'un point sur l'organisation de travail et le futur plan de travail du service, par le cabinet d'audit.  
R: Dans un premier temps ce n'est pas un cabinet d'audit mais conseil qui a commencé évidemment par un audit. Nous continuons à travailler avec ce cabinet et pour l'instant, il n'y a aucun changement en cours avant la fin du mois de mars, nous vous préviendrons en CE pour les éventuelles changements qu'il y aurait. Vous nous avez demandé des changements et il y en a. A suivre !
- 16) Q: Quand les CA des services techniques seront-ils validés et affichés ?  
R: C'est affiché. Nous vous demandons de l'afficher au même moment qu'à l'exploitation.
- 17) Q: Demande relative à la note d'information sur la gestion des absences maladies : pourquoi cette note modifie-t-elle l'article 6.3 du règlement intérieur ?  
R: Elle ne modifie en rien le règlement intérieur. Si une phrase dans le courrier n'est pas compatible, nous la changerons.
- 18) Q: Carte libre circulation des retraités et ayants droits :
- L'entreprise a-t-elle écrit aux retraités ?  
R: Nous sommes en train d'écrire à tous les retraités en leur expliquant la problématique de l'URSAFF, tout en continuant leur abonnement.
  - Pourquoi le tarif des cartes pour les ayants droits a-t-il autant augmenté ? (y a-t-il une corrélation avec les 75% de réduction donnés dans la CCN ?)  
R: Nous vous l'avions déjà expliqué et fais un courrier à tous les salariés. Non il n'y a pas de corrélation avec la CCN. Nous vous demandons de remonter cela à l'UTP pour faire bouger les choses.





19) Q : Point sur les recrutements et embauches.

R :

Pôle atelier

Tram : 1 mainteneur au 9 avril, une voie ferrée en cours, un chef d'équipe et un technicien.

Bus : Un mainteneur bus et carrossier en cours.

Courant faible : un technicien à embaucher.

E.C. : un responsable pôle fraude.

20) Q : Demande relatives aux bâtiments :

a. Demande d'un point sur l'ouverture des locaux Debrosses.

R : La salle ne sera pas accessible rapidement car en assemblée générale, les copropriétaires ont refusé l'accès par rapport au règlement de copropriété qui signale que le local doit être à usage de profession libérale et non la nôtre. Le règlement de 1962 doit être vu par le grand Dijon et des juristes pour pouvoir faire un accès le plus tôt possible.

b. Demande d'une étude d'un système contre le « nichage » des pigeons au remisage Tramway.

R : Nous avons demandé une étude pour 2014 sur ce point.

c. Locaux Sociaux

1. Demande d'une photocopieuse en état de marche pour les O.S.

R : Ok mais ce sera en contrat de location.

2. Demande d'un minuteur manuel dans le couloir

R : Nous changerons le système pour un meilleur fonctionnement.

3. Demande d'un point sur le sujet de la largeur des couloirs.

R : Après demandes le Grand Dijon n'a pas l'air prêt à faire avancer ce dossier qui n'est pas leur priorité vis-à-vis d'autres défauts sur le CEM.

21) Q : Questions relevant du CHSCT :

a. Demande de suppression du RD dans le roulement R2.

R : Non pas tout de suite, nous attendrons que cela vive un peu avant de faire des changements. « Dont acte, messieurs de FO et CGT », vous demandez déjà d'enlever ce que vous avez signé à deux mains.

b. Demande de présentation de l'étude ergonomique de l'AIST21 concernant le poste de conduite Tram.

R : Ce sera présenté en CHSCT le 11 mars puis le 19 en CE.

c. Demande de présentation des devis de l'étude ergonomique des postes de travail de l'agence commerciale.

R : Ce sera présenté en CHSCT le 11 mars puis le 19 en CE.

22) Q : Les nouveaux horaires du CE, permettant aux salariés travaillant de nuit d'y accéder plus facilement, ont-ils été mis en place ?





*R:* Il n'y a rien pour l'instant. Après discussion en réunion, il est décidé d'en reparler en réunion Pré CE afin d'avoir une décision de prise.

23) *Q:* Distributeurs :

a. Comment est assuré le suivi de la machine à café de Diderot (panne qui a duré 5 jours) ?

*R:* Il y a un nouveau technicien qui ne savait pas que la machine à café est à remplir, le prestataire « Selecta » est là pour au moins encore un an et demi, nous devons faire attention au prochain qui suivra.

b. Problèmes récurrents de distribution de certains plats, sans réaction du prestataire pourtant informé. le CE peut-il lui mettre la pression !

*R:* nous verrons cette question ultérieurement car aucun retour précis

24) *Q:* Questions hors compétence : Demande de la date de réunion de service des téléconseillers

*R:* Nous ne devrions pas vous la donner cela regarde le service en question. Mais comme elle a eu lieu lundi, nous vous le communiquons !!!

25) *Q:* Date de la prochaine réunion

**Le CE le 19 Mars matin**

**Le DP le 19 mars après-midi.**

